



© Sylvain Freyermuth

## Ce n'est pas normal de voir des antennes arroser des cours de récréation



Dr Annie J. Sasco

Annie Sasco, directrice de l'équipe d'Epidémiologie pour la Prévention du Cancer à l'Inserm Bordeaux, est de passage à Lyon le 17 novembre pour une conférence sur les effets du portable (voir encadré ci-contre). Elle est l'une des signataires de L'appel des Vingt, publié en juin dernier dans le Journal du Dimanche. Réunis autour du Dr David Servan-Schreiber, éminent spécialiste de la lutte contre le cancer, et intervenant à l'Université Lyon I, une vingtaine de scientifiques, interpellent alors sur les potentiels effets nocifs du mobile sur le cerveau, notamment sur les sujets les plus jeunes. Entretien.

**Aujourd'hui on peut entendre deux sons de cloches sur les effets du téléphone portable. D'un côté, les rapports de l'OMS qui affirment leur non-dangerosité, de l'autre des collectifs scientifiques indépendants qui dénoncent des effets néfastes. Qui dit vrai ?**

Les connaissances dans le domaine scientifique évoluent rapidement. Il n'y a pas de certitudes absolues. L'appel des 20 reprend des données récentes. Le risque concerne les

utilisateurs de longue durée. Pour les personnes qui ont été exposées pendant plus de dix ans, les risques de développer une tumeur du cerveau sont multipliés par deux. Les études actuelles ne sont pas définitives. Mais il y a des risques évidents. On peut le comparer avec le tabac. Quand les gens ont commencé à fumer, on ne connaissait pas les effets. Aujourd'hui on les connaît. Ce sera de même pour les ondes. D'ici 2010, on aura de nouvelles conclusions.

### **Les inconditionnels du portable doivent-ils s'inquiéter pour leur santé ?**

Il est légitime de se poser des questions. Il s'agit de savoir ce que l'on doit faire dans un contexte d'incertitude scientifique. Il est impossible de dire qui a tort, qui a raison. Pour développer un cancer, il faut dix à vingt ans. Le futur le dira. Pour l'instant, se pose la question du risque acceptable. On a aucun recul, mais il n'y a pas de raison de s'exposer à un facteur potentiellement dangereux. Il faut défendre le principe de précaution plutôt que prendre des risques.

### **Quels sont les risques pour la santé en cas d'exposition prolongée ?**

Selon le niveau d'exposition, on constate des effets thermiques, c'est à dire une augmentation de la température. Cela perturbe les échanges dans le sang et le cerveau. Cela peut entraîner des troubles de l'équilibre, ou encore des risques de surdité. A long terme, cela peut contribuer à l'apparition de tumeurs, car les ondes pénètrent la boîte crânienne. Les enfants sont plus exposés au risque, car leur tête est plus petite et leur crâne plus fin.

### **Y a-t-il eu des études concernant l'effet des antennes relais ?**

Il y a quelques études sur les champs électromagnétiques, et notamment les antennes-relais et les radars. Là aussi, on a vu des augmentations de risques de cancer. De voir des antennes relais arroser des cours de récréation comme à Lyon, je ne trouve pas cela normal. Je pense qu'il ne faut pas attendre des cas de tumeurs, avant d'éloigner des antennes malgré l'absence de preuves irréfutables.

### **Quelles seraient les précautions à prendre pour réduire les risques ?**

Des conseils de bon sens. Le problème avec le portable, est que la source d'ondes est contre le cerveau. Il faut éloigner les sources d'ondes. Utiliser une oreillette plutôt que de coller le récepteur contre son crâne. Préférer les messages textes, plutôt que les communications vocales. Et éviter de laisser les jeunes collés à leur téléphone. De plus, selon les marques et les modèles, certains sont plus nocifs que d'autres. Il faut regarder le D.A.S. - Débit d'Absorption Spécifique (mesure le débit de radiofréquence émis par le portable, NDLR) - sur la notice du téléphone. Plus il est bas, mieux c'est. Enfin, il faudrait que les pouvoirs publics soient plus courageux, même au nom du principe de précaution. Que soient imposées des distances avec les antennes. Mais aussi des normes aux opérateurs concernant le seuil d'émission. Il existe selon les pays d'énormes différences. Il est dix fois moins forts chez les Allemands par exemple. Chacun a quelque chose à faire.

*Propos recueillis par Aurélie Marois*